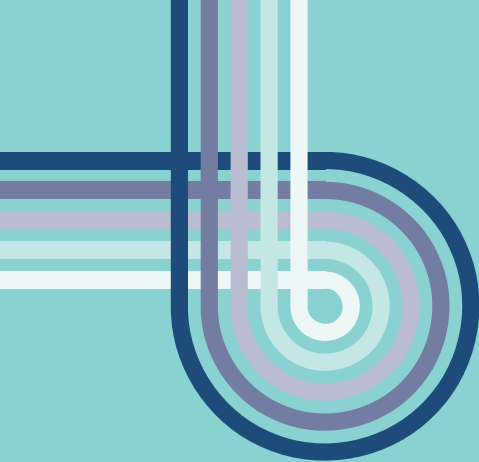




Gilles Le Béguec,
Émilia Robin,
Nicolas Rousselier (dir.)



Léo Hamon
(1908-1993)

Avocat, résistant, professeur agrégé des Facultés de droit, dirigeant politique, sénateur (1946-1954) puis député (1968-1969)... Le parcours de Léo Hamon est l'un des plus riches du XX^e siècle, et peut-être l'un des plus révélateurs de son époque.

Cet ouvrage, issu d'un colloque tenu en décembre 2013, organisé par l'Institut Georges Pompidou, le Centre d'histoire de Sciences Po et la Fondation Charles de Gaulle, revient sur les différentes facettes de son parcours : des premiers engagements à gauche à la rencontre avec le gaullisme en passant par le MRP, du Conseil municipal de Paris à la Libération aux fonctions de porte-parole du Gouvernement sous Jacques Chaban-Delmas (1969-1972), du juriste praticien et commentateur de la pratique institutionnelle au défenseur d'une certaine approche des relations internationales.

Se dessine ainsi le portrait multiple d'une figure singulière. Le caractère de Léo Hamon est marqué par la diversité de ses centres d'intérêt, la fidélité à ses engagements et à ses idées, son extrême rigueur intellectuelle, sa curiosité et son ouverture d'esprit. Les communications ici rassemblées sont autant de points d'entrée sur une personnalité méconnue et fascinante.

Gilles Le Béguec a enseigné l'histoire contemporaine à l'Université Paris X-Nanterre. Il a dirigé les Conseils scientifiques de l'Institut Georges Pompidou et de la Fondation Charles de Gaulle.

Léo Hamon

(1908-1993)



P.I.E. Peter Lang

Bruxelles · Bern · Berlin · New York · Oxford · Wien

**Gilles LE BÉGUEC, Émilie ROBIN,
Nicolas ROUSSELIER (dir.)**

Léo Hamon (1908-1993)

Georges Pompidou – Études,
Vol. 10

Ce volume a bénéficié du soutien de l'Institut Georges Pompidou,
de la Fondation Charles de Gaulle et du Centre d'Histoire de Sciences Po.



SciencesPo
CENTRE D'HISTOIRE

Cette publication a fait l'objet d'une évaluation par les pairs.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit, est illicite. Tous droits réservés.

© P.I.E. PETER LANG s.a.

Éditions scientifiques internationales

Brussels, 2018

1 avenue Maurice, B-1050 Bruxelles, Belgium

brussels@peterlang.com ; www.peterlang.com

ISSN 1782-4931

ISBN 978-2-8076-0948-8

ePDF 978-2-8076-0949-5

ePub 978-2-8076-0950-1

Mobi 978-2-8076-0951-8

DOI 10.3726/b14691

D/2018/5678/73

Information bibliographique publiée par « Die Deutsche Bibliothek »

« Die Deutsche Bibliothek » répertorie cette publication dans la « Deutsche Nationalbibliografie » ;
les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur le site <<http://dnb.ddb.de>>.

Table des matières

Préface	9
<i>Jacques GODFRAIN</i>	
Remerciements	11
<i>Gilles LE BÉGUEC</i>	
Le temps des apprentissages	13
<i>Gilles LE BÉGUEC</i>	
La Résistance	23
<i>Diane DE BELLESCIZE</i>	
Léo Hamon et le Conseil municipal de Paris (1944-1947)	41
<i>Philippe NIVET</i>	
Léo Hamon et le MRP	57
<i>Michele MARCHI</i>	
Léo Hamon et les institutions de la IV^e République (1944-1958)	73
<i>Diane LE BÉGUEC</i>	
Léo Hamon et Pierre Mendès France : trop proches pour s'entendre ?	93
<i>Frédéric FOGACCI</i>	
Léo Hamon et la famille gaulliste : un « acteur réfléchi » ?	109
<i>Jérôme POZZI</i>	
Léo Hamon et les tentatives d'union des gaullistes de gauche dans les années 1970	125
<i>Bernard LACHAISE</i>	

Léo Hamon et François Mitterrand	141
<i>Cédric FRANCILLE</i>	
Léo Hamon et les relations Est-Ouest.....	157
<i>Emilia ROBIN</i>	
Léo Hamon dans les archives soviétiques.....	175
<i>Galina KANINSKAYA</i>	
Léo Hamon et la décolonisation	191
<i>Frédéric TURPIN</i>	
Léo Hamon et l'Europe	211
<i>Christian BIREBENT</i>	
Conclusions	229
<i>Nicolas ROUSSELLIER</i>	
Les archives de Léo Hamon	235
<i>Dominique PARCOLLET</i>	

Préface

Jacques GODFRAIN

Léo Hamon est arrivé à Toulouse un beau matin de 1962. Très jeune militant UNR, je participais au comité pour l'aider dans sa tâche de « parachuté » en vue des élections législatives, à la suite du référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel.

Rapidement, cet envoyé du Général rappela sa résistance dans la région, notamment le Gers. Puis nous passâmes en revue les visites à faire, les villages où aller. J'ai trouvé immédiatement un homme méthodique, peu souriant, mais à l'écoute de tous les avis qui lui tombaient dessus. Un détail important surgit : il s'agissait d'organiser le rendez-vous avec le rabbin de la ville. Ma première mission de jeune militant fut d'aller lui acheter un chapeau noir pour être dans les normes d'une telle visite.

La suite de la campagne fut hors du commun. Nous voilà dans les villages de la campagne toulousaine, vers Verfeil, par exemple, où nous sommes accueillis par quelques sympathiques sympathisants, ou simplement des curieux à la rencontre de ce Parisien dont on disait tant de bien des qualités de juriste. Les questions portaient surtout sur les adductions d'eau ou le goudronnage des chemins, mais Léo Hamon en revenait toujours aux articles de la Constitution.

Le résultat fut bon, mais insuffisant pour l'emporter. La gauche et un certain anti-gaullisme vichyste s'associèrent pour empêcher notre champion d'être élu. Toulouse était une cible difficile. Pourtant, le Général, en 1959, était venu saluer la Caravelle, et le déménagement de l'École supérieure d'aéronautique s'était fait au forceps au profit de cette ville.

Léo Hamon repartit à Paris, laissant le souvenir d'une occasion manquée pour la ville...

Il nous confia son adresse à Paris, rue de la Glacière, où, avec deux ou trois jeunes étudiants, nous nous rendîmes pour le saluer. Son accueil fut chaleureux, et nous apprîmes son geste de reconnaissance. Il faut

reconnaître qu'il nous apparut à cent coudées au-dessus du lot de politiciens qui peuplaient à Toulouse la SFIO ou le Parti radical, et même les rangs de la droite...

Il fallut entendre sur lui des paroles déplacées à la Faculté de Droit, en 1961, de la part d'un professeur de droit constitutionnel, pour que Léo Hamon et le gaullisme ne fassent plus qu'un dans mon esprit.

Jacques GODFRAIN

Ancien ministre

Président de la Fondation Charles de Gaulle

Remerciements

Gilles LE BÉGUEC

Université Paris X-Nanterre

Ce volume reproduit la très grande majorité des textes correspondant aux communications présentées lors d'un colloque tenu, les 12 et 13 décembre 2013, au Centre d'histoire de Sciences Po alors dirigé par Jean-François Sirinelli : cette manifestation scientifique avait été organisée sous les auspices du Centre d'histoire et de son service des archives, de la Fondation Charles de Gaulle et de l'Association Georges Pompidou, aujourd'hui Institut Georges Pompidou.

Nos remerciements vont à Bernard Ésambert, président de l'Institut Georges Pompidou, à Jacques Godfrain, président de la Fondation Charles de Gaulle, et à Jean-François Sirinelli qui a bien voulu mettre la salle des conférences de la rue Jacob à la disposition des organisateurs du colloque. Nous remercions également les présidents de séances, Diane de Bellescize, Didier Maus et Maurice Vaisse, et les différentes personnalités qui ont bien voulu apporter leur témoignage, en particulier madame Marie-Claude Hamon et les enfants de Léo Hamon qui avaient honoré le colloque de leur présence. Nous sommes particulièrement gré à Jacques Godfrain d'avoir fait en sorte que la Fondation Charles de Gaulle puisse apporter le soutien financier nécessaire à la publication des actes. Emilia Robin, directrice des études et de la recherche de l'Institut Georges Pompidou, a animé la petite équipe qui a assuré la préparation du colloque et procédé, avec beaucoup de compétence et de méthode, à la correction des manuscrits et à la mise en ordre de l'ensemble du texte. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée.

Comme on pourra le constater à la lecture de l'ouvrage, ces deux journées d'étude ont été consacrées, de propos délibéré, au parcours plus proprement politique de Léo Hamon. Ce choix tient simplement au fait qu'un excellent colloque, récemment publié, avait traité peu de temps

auparavant du juriste et du professeur des facultés de droit¹. L'auteur de ces lignes est par ailleurs tout à fait conscient du caractère regrettable d'un certain nombre de lacunes dans l'examen d'une carrière marquée par une grande diversité des centres d'intérêt et des champs d'action. Il aurait été bienvenu, en particulier, de traiter de façon plus systématique du rôle joué au sein des assemblées parlementaires et d'évoquer le passage aux gouvernements présidés par Jacques Chaban-Delmas dans les années 1969-1972. Mais il n'est pas possible de parler de tout dans le cadre d'un colloque et ce type de manifestations a aussi pour objectif de donner une impulsion à la recherche et d'ouvrir des pistes de réflexion.

On ajoutera que le bon aboutissement des deux journées d'étude n'aurait pas été possible sans l'existence du très riche fonds d'archives Léo Hamon déposé au Centre d'histoire de Sciences Po. Ces papiers ont été aimablement mis à la disposition des organisateurs et des intervenants par Dominique Parcollet, responsable du service, avant même le classement de l'ensemble du fond. Tous ceux qui ont participé à la tenue du colloque et à l'édition du présent ouvrage lui sont reconnaissants de la qualité du concours apporté et des conseils judicieux dont elle leur a fait bénéficier.

¹ Patrick Charlot (dir.), *L'œuvre de Léo Hamon. Thèmes et figures*, Paris, Dalloz, 2012, 316 p.

Le temps des apprentissages

Gilles LE BÉGUEC

Université Paris X-Nanterre

La présente communication est consacrée aux années de formation intellectuelle et politique de celui qui n'est pas encore Léo Hamon. Elle couvre la période allant des expériences initiales, dans le milieu des étudiants inscrits à la Faculté de droit de l'Université de Paris principalement, jusqu'à l'entrée de la France en guerre et aux ruptures qu'elle a entraînées. Il convient toutefois de préciser qu'en ce qui concerne la formation intellectuelle stricto sensu l'essentiel est acquis dès le milieu des années 1930¹.

En d'autres termes, l'objectif consiste ici à procéder à une sorte d'inventaire des lieux d'apprentissage qui ont été en même temps des lieux de sociabilité propices à la constitution de réseaux d'affinités et d'amitiés dont beaucoup ont perduré bien après le conflit de 1939-1945 et la descente dans l'arène électorale. On fera état à ce propos d'un regret : il aurait sans doute fallu en effet insister davantage sur les influences exercées au sein du milieu familial et sur le rôle d'un certain nombre de personnalités appartenant ou ayant appartenu au cercle des relations d'un père devenu physiquement lointain. Bornons-nous à constater que trois grands aînés venant du dit cercle ont veillé, à des titres divers, sur les premiers pas du jeune Léo Goldenberg. Il s'agit de l'omniprésent Charles Rappoport, dirigeant du parti communiste durant la période 1920-1922 et resté membre de l'organisation jusqu'en 1938² ; de l'avocat, journaliste

¹ Pour ne pas trop alourdir cet appareil critique, on a renoncé à procéder de façon systématique à des renvois à *Vivre ses choix* et à la correspondance familiale du jeune Léo Goldenberg au cours de ses années d'études et de ses premiers pas dans le monde du barreau.

² La place manque ici pour faire état des nombreuses notices biographiques consacrées à Charles Rappoport (1861-1941). Voir, à titre d'exemple, l'intéressante mise au point de Philippe Robrieux dans le tome IV de son *Histoire intérieure du parti*

et militant politique Jacques Sadoul, introduit dans toute sorte de milieux³ ; d'un personnage beaucoup moins connu du nom d'Alexandre Grouber, avocat au barreau de Paris, qui a fait appel à l'étudiant en droit pour travailler un temps au sein de son cabinet. Un certain nombre d'indices invitent d'ailleurs à penser que l'aîné et le cadet sont demeurés en contact après la Seconde Guerre mondiale⁴.

Comme dans le cas de beaucoup de gens attirés par la politique, le processus de formation, que l'on peut qualifier de classique, s'est déroulé autour de deux pôles privilégiés : la Faculté de droit et le « Palais », c'est-à-dire le barreau de Paris. Étant entendu qu'il existait, déjà de longue date, un véritable phénomène d'osmose entre les deux institutions et les deux mondes.

Du côté de la rue Soufflot

Léo Hamon a été un véritable étudiant modèle, empruntant, alors une pratique assez répandue dans ces années-là, deux cursus universitaires parallèles, celui du droit et celui des lettres, et procédant par ailleurs à de vastes lectures personnelles. Étudiant assidu et précoce, il a ainsi obtenu sa licence en droit en 1927 et il a soutenu une thèse de doctorat, toujours

communiste, Paris, Fayard, 1984, p. 461-468. On se reportera également à la biographie consacrée par Jean-Louis Panné à *Boris Souvarine, le premier désenchanté du communisme*, ouvrage publié aux éditions Robert Laffont en 1993. L'auteur note que Boris Souvarine connaissait Léo Hamon et Louis Vallon, deux des principales figures du « gaullisme de gauche » de la V^e République, dès les années d'avant-guerre.

³ L'avocat et journaliste Jacques Sadoul (1881-1956) avait été l'un des principaux animateurs du « groupe communiste français de Moscou » durant la période 1919-1920. Membre du PC, proche de Marcel Cachin, cet homme de contact a été longtemps le correspondant des *Izvestia* pour la France et jouait volontiers les intermédiaires entre le parti et l'ambassade soviétique. Ce qui ne l'empêchait pas de cultiver de nombreuses relations dans les milieux parlementaires, en particulier avec Pierre Laval et Anatole de Monzie. Voir également les références de la note 15.

⁴ L'identification du personnage a posé quelques problèmes, les lettres adressées à ses parents laissant planer un léger doute (Gruber ou Grouber, sans indication de prénom). Mais le Tableau des avocats régulièrement inscrits ne fait état que du seul nom d'Alexandre Grouber. Nous remercions le service des archives de l'Ordre des avocats à la Cour d'appel de Paris de nous avoir aidé à apporter la bonne réponse. Un Grouber figure, aux côtés de Léo Hamon, parmi les membres de la Commission de la Constitution fonctionnant à compter du mois de novembre 1945 dans le cadre de la jeune Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR). Voir à ce sujet le dossier d'information alors constitué par Michel Debré et figurant dans le fonds Michel Debré – IDE 14 – consulté aux Archives du Centre d'Histoire de Sciences Po.

en droit, en 1932, avec en prime le titre de lauréat de la Faculté. Si l'on se place d'un point de vue plus proprement politique, trois points doivent être mis en valeur, même si leur importance respective reste difficile à préciser.

Léo Hamon s'est impliqué très tôt dans la vie du Quartier latin, donnant son adhésion, au plus tard en 1926, à la section de droit de l'Association générale des étudiants de Paris, membre de l'UNEF, qui n'était pas encore passée sous le contrôle des étudiants proches de l'Action française.

Dans le même temps, il a noué des liens de camaraderie avec d'autres jeunes juristes pleins d'avenir, Edgar Faure – avec lequel il a alors existé une authentique familiarité, sans doute Pierre-Henri Teitgen, et surtout Charles Eisenmann, de cinq ans son aîné⁵. C'est par l'intermédiaire de Charles Eisenmann qu'il est entré en contact, en 1928, avec René Capitant et Philippe Serre, l'un et l'autre très engagés dans les réseaux de la jeunesse politique, le premier au Cercle Charles Péguy, proche du Parti républicain syndicaliste de Georges Valois, le second à la Ligue de la Jeune république animée par Marc Sangnier.

Un léger doute subsiste en revanche sur un dernier point. Les lettres adressées par le jeune homme à sa famille montrent qu'il a bénéficié de conseils amicaux, dès 1926, semble-t-il, du professeur Achille Mestre, l'une des personnalités parmi les plus chaleureuses du corps enseignant de la Faculté de droit. Or on sait que l'éminent juriste avait pour habitude de réunir autour de lui des étudiants, et d'anciens étudiants, séduits par ses idées sur la nécessaire transformation de l'État et le réaménagement des relations entretenues par cet État et les forces sociales, les noms les plus souvent mentionnés étant ceux de René Capitant, de Georges Izard, de Léo Lagrange, de Philippe Lamour, de Pierre-Olivier Lapie, d'André Philip et de Philippe Serre. Mais les quelques témoignages dont on dispose portent davantage sur la première moitié et le milieu des années 1920

⁵ Dans le premier volume de ses *Mémoires* paru en 1982, à la Librairie Plon, sous le titre *Avoir raison... c'est un grand tort*, Edgar Faure s'est contenté, page 40, d'une brève allusion : « je pris l'habitude de préparer mes examens avec Léo Hamon ». Dans la correspondance avec sa famille, Léo Hamon précise qu'Edgar Faure, qualifié de « camarade », l'a présenté à Achille Mestre. Après avoir été, très jeune, séduit par l'Action française, Edgar Faure avait alors rejoint ce qu'il a joliment appelé les « gueux du modérantisme », c'est-à-dire la « section universitaire » de la Ligue républicaine nationale d'Alexandre Millerand et le réseau informel des jeunes du Parti républicain démocratique et social (ex-Alliance républicaine démocratique).

que sur la période suivante⁶. Le « groupe Mestre » comme certains l'ont appelé était-il toujours actif au cours des années dans lesquelles Léo Hamon, moins âgé que la plupart des jeunes gens cités un peu plus haut, aurait été en mesure de le fréquenter ? La rareté des sources qui ont pu être consultées interdit de trancher. Mais on peut quand même rappeler que Léo Hamon éprouvait de vifs sentiments d'admiration pour Achille Mestre et qu'il était lié à plusieurs membres du groupe. En d'autres termes, il aurait figuré parmi les cadets du petit cénacle.

Du côté du Palais

Léo Goldenberg avait choisi très tôt d'exercer la profession d'avocat, tout en caressant l'idée de passer ultérieurement les épreuves de l'agrégation des facultés de droit et de revêtir la toge de professeur. Le parcours, emprunté par son ami René Capitant pour s'en tenir à cet unique exemple, était tout à fait classique. Mais pour des raisons tenant principalement à ses origines familiales, les choses se sont présentées sous un jour un peu différent.

Léo Goldenberg a été admis au stage en 1930 et a obtenu son inscription au Tableau de l'Ordre en janvier 1931, c'est-à-dire à une date relativement tardive. Une première demande d'admission au stage avait été en effet refusée le 14 février 1928, la nature réelle des obstacles rencontrés n'ayant pu être élucidée de façon pleinement satisfaisante⁷. Ce

⁶ Parmi les souvenirs faisant rapidement allusion à ce groupe Mestre, le plus riche d'informations est celui de Philippe Lamour, publié en 1979 chez Robert Laffont sous le titre *Le Cadran solaire*. À l'origine, le petit groupe se réunissait au 106 boulevard Saint-Germain au domicile même d'Achille Mestre. À la fin des années 1920, il semble que le lieu d'accueil était le Club de l'Université de Paris, fondé par Charles Chavanet, un proche d'Edgar Faure. Sur les itinéraires empruntés par quelques-uns des « anciens » du groupe, on consultera l'ouvrage de synthèse publié en 2002 aux Presses universitaires de France par Olivier Dard sous le titre *Le rendez-vous manqué des années trente*. Beaucoup de renseignements sur Pierre-Olivier Lapie, qui devait devenir le gendre d'Achille Mestre, y figurent.

La chronologie ayant ici son importance, il est bon de rappeler quelques dates : Léo Lagrange était né en 1900, René Capitant, Pierre-Olivier Lapie et Philippe Serre en 1901, André Philip en 1902 et Philippe Lamour en 1903. Mais il est certain que Léo Hamon a entretenu ultérieurement a entretenu des relations, plus ou moins étroites, avec plusieurs d'entre eux.

⁷ Une première demande d'admission au stage avait été rejetée le 14 février 1928 par le Conseil de l'Ordre. Après une phase d'hésitation, le postulant avait finalement renoncé à faire appel de la décision, ce qui a sans doute rendu plus aisée la réponse

désagréable contretemps a eu des conséquences importantes, négatives (le jeune homme a éprouvé un fort sentiment d'incompréhension et d'humiliation) mais également positives si l'on considère les choses sur le plus long terme.

Ce dernier point nécessite une assez longue explication.

Compte tenu de la décision du Conseil de l'Ordre et du doute subsistant sur l'issue de la seconde demande d'admission au stage, l'avocat postulant s'est en effet trouvé durant une année difficile dans l'impossibilité de vivre de la profession d'avocat et de commencer à constituer une clientèle. Il a été ainsi obligé, pour de simples raisons de nature financière, de travailler plus longtemps que prévu, et plus longtemps que beaucoup de ses jeunes confrères, auprès d'avocats disposant de moyens suffisants pour s'attacher un ou plusieurs collaborateurs attitrés. Or il est évident que de telles collaborations pouvaient beaucoup ajouter à la qualité du processus de formation, dans le domaine professionnel mais aussi dans le domaine politique.

Léo Hamon a été le collaborateur, avant et après son inscription au Tableau, d'un nombre exceptionnellement élevé d'avocats bénéficiant d'une solide position « au Palais ». La liste en est très difficile à dresser et la chronologie demeure incertaine, l'étudiant en droit ayant selon toute vraisemblance fréquenté parfois plusieurs cabinets de manière concomitante. Il n'a pas été possible en particulier de faire toute la lumière sur un éventuel passage au sein du cercle des collaborateurs d'Henry Torrès, élu député dans les Alpes-Maritimes en 1932.

En laissant de côté le cas un peu particulier d'Alexandre Grouber, on insistera sur trois de ces collaborations.

Léo Hamon a été un temps le secrétaire de Gaston Bergery, le début de cette collaboration pouvant être daté des premiers mois de l'année 1928. Ancien chef de cabinet d'Édouard Herriot, disposant d'un vaste réseau

favorable faite par le même Conseil le 20 novembre 1930 suite à une seconde demande. Léo Hamon devait fermer son cabinet en 1939 lors de son rappel sous les drapeaux et cesser de figurer au Tableau, par arrêt de la Cour d'appel de Paris, le 12 février 1942. Il déposa une demande de réinscription le 9 janvier 1945, demande qui devait trouver son point d'aboutissement le 25 novembre de la même année. Nous tenons à remercier le service des Archives et le secrétaire général du Conseil de l'Ordre de nous avoir autorisé à consulter le dossier personnel de l'intéressé. Cette consultation, en date du 10 décembre 2013, ne permet pas d'en dire davantage sur les raisons qui ont motivé le rejet de février 1928, même si la question de la « nationalité d'origine » a sans doute exercé une certaine influence.

de relations, dans le milieu parisien et sur la scène internationale, Bergery était une étoile montante d'un radicalisme solidement ancré à gauche et, détail qui n'est pas sans importance pour ce qui nous intéresse ici, possédait des dons de pédagogue peu habituels. Assez curieusement, Léo Hamon n'a rien dit de son travail auprès de Bergery dans *Vivre ses choix*. Mais on sait grâce à la correspondance familiale qu'il avait observé avec soin la complexité du personnage et qu'il l'avait parfois accompagné, au printemps 1928, lors de ses tournées de propagande électorale dans la circonscription de Mantes⁸.

Un second « patron » pleinement engagé en politique a été l'avocat-député Ernest Lafont, entré pour la première fois au Palais-Bourbon en 1914. Figure importante du milieu parlementaire, Ernest Lafont avait emprunté un parcours assez sinueux, qui le conduira à accepter, en 1935, un portefeuille dans le gouvernement dirigé par son confrère et ami Pierre Laval. On ajoutera qu'il a tenté au tout début des années 1930 d'attirer son collaborateur (ou ancien collaborateur ?) à l'Union socialiste communiste, une petite formation-charnière regroupant des dissidents du parti communiste ayant rompu avec celui-ci à des dates différentes.

Enfin et surtout, le jeune Léo Hamon a été le collaborateur, et à certains égards le protégé, de Maurice Hersant, influent avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, titulaire de la 47^e charge de l'illustre compagnie. Sans trop entrer dans les détails, on peut dire que Maurice Hersant, futur président de l'Ordre des avocats « aux Conseils » à la Libération, était un grand bourgeois de gauche, membre de la Ligue des droits de l'Homme, et qu'il entretenait des relations suivies, sur le plan professionnel tout au moins, avec un certain nombre d'élus communistes, en veillant cependant jalousement sur son indépendance personnelle⁹. Léo Hamon avait été mis en contact avec lui, en juillet 1928, grâce aux bons offices de l'ami Philippe Serre et il était devenu, pour reprendre les mots employés par Maurice Hersant lui-même, un « collaborateur assidu, dévoué et intelligent ». Cette fréquentation du cabinet de Maurice Hersant lui a également fourni

⁸ Dans une lettre datée du 5 novembre 1928 le jeune homme note que Bergery sera « probablement un jour socialiste ». Sur l'itinéraire de Bergery, le travail de référence est celui de Philippe Burrin, *La dérive fasciste, Doriot, Déat, Bergery, 1933-1945*, Paris, Le Seuil, 1986.

⁹ Maurice Hersant, avocat « aux conseils » depuis 1920 devait exercer, dans des circonstances délicates, les fonctions de président au Conseil de l'Ordre de 1944 à 1947. Voir à ce sujet la thèse de doctorat en Histoire de Frederick Genevée mentionnée à la note 15.

l'occasion de suivre les travaux de la très sélective Conférence du stage des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation et d'être désigné dans la foulée comme deuxième secrétaire de la Conférence pour l'année 1932-1933¹⁰. Dans un autre ordre d'idées, il a rendu plus facile la constitution d'une clientèle au sein des organisations syndicales et des municipalités de la « banlieue rouge ».

Au fil des années, le jeune avocat a été ainsi en mesure de diversifier ses expériences, d'enrichir son carnet d'adresses et d'opérer son entrée dans des réseaux, généralement mais non exclusivement orientés à gauche et à l'extrême gauche, agissant aux frontières du barreau et de la sphère politique. Autant d'incitations à franchir le pas de l'engagement, étant précisé que l'intérêt porté à la chose publique était bien antérieur à ce cheminement au sein des filières classiques d'accès au monde politique¹¹.

L'appel du Forum : l'heure des premiers engagements

Les lettres adressées à son père lui-même très engagé sur le plan politique témoignent d'un intérêt précoce, et très vif, pour la chose publique. Mais, en particulier, après tout ce qui vient d'être dit sur le jeu des connexions entre les deux mondes, celui du jeune barreau et celui des cercles de jeunes gens attirés par cette même chose publique, le paradoxe est que l'on sait finalement assez peu de choses sur la première phase, placée sous le signe du tâtonnement, de ce qui devait être un très long parcours.

Deux points sont bien établis même si dans un cas comme dans l'autre les informations disponibles aujourd'hui sont loin d'apporter des réponses réellement satisfaisantes.

Léo Hamon a milité à la Ligue d'action universitaire républicaine et socialiste (à sa section droit plus précisément) et tout indique qu'il a conservé le meilleur souvenir de son passage au sein d'une association liée au courant radical, au sens le plus large de ce dernier terme, même si une

¹⁰ Parmi les futurs parlementaires, peu nombreux, passés par le secrétariat de la Conférence du stage des avocats « aux conseils », il faut citer les noms de Pierre Cot (1921-1922), René Capitant (1928-1929) et de Pierre Marcilhacy (1943-1944). Citons aussi le professeur Georges Vedel (1936-1937), futur membre du Conseil constitutionnel.

¹¹ En revanche, nous n'avons trouvé aucune trace d'une éventuelle présence du jeune Léo Hamon dans un autre lieu de formation caractéristique de la « République des avocats », à savoir la Conférence Molé-Tocqueville. Mais il a fort bien pu assister à quelques-unes des joutes oratoires de la « Molé » sans en être membre.

partie importante des adhérents se sentaient plutôt proches des formations socialistes ou de la nébuleuse des gauches indépendantes. Mais on ignore tout de ses activités au sein de cette LAURS et des relations qui ont pu être nouées dans un tel cadre, en particulier avec Pierre Mendès France, qui avait longtemps été, en qualité de secrétaire général puis de président, l'homme fort de l'organisation¹². Peut-être faut-il quand même ajouter que la ligue fréquentée par Léo Hamon était un mouvement en perte de vitesse, exposé alors à la double concurrence des Jeunesses socialistes et de la radicalisante Fédération des jeunesses laïques et républicaines régulièrement tentée par une extension de sa propre zone d'influence au sein même du monde étudiant.

Plus surprenante a été l'adhésion, en 1936, au Parti communiste, dans la foulée d'un ralliement quelques temps plus tôt au Comité de vigilance des intellectuels antifascistes, ouvert, rappelons-le, aux différents courants et sous-courants d'une gauche en quête de rassemblement. L'étonnement tient à plusieurs choses¹³. En premier lieu, l'épisode est contemporain du moment où le même Léo Hamon regarde dans des horizons bien différents, du côté, par exemple, de la revue personnaliste *Esprit* ou du quotidien de tendance démocrate-chrétienne *L'Aube*, auprès duquel il a alors souscrit un abonnement. En second lieu, ce néophyte, qui disposait de précieuses informations sur quelques-unes des réalités de l'Union soviétique, a pris soin de préserver un minimum de distance, en particulier pour tout ce qui touchait aux modalités concrètes de l'engagement, alors même que sa présence dans les rangs du « parti » était loin de passer inaperçue¹⁴. Il n'est pas inutile de rappeler à ce propos que le nombre des avocats parisiens

¹² Sur l'histoire de cette organisation, véritable pépinière d'élus et de responsables politiques de la IV^e République et de la V^e République, le travail de référence demeure le gros mémoire de maîtrise, réalisé en 1987 à l'Université de Paris X-Nanterre sous la direction de René Rémond, d'Emmanuel Naquet : « Un mouvement typique de la France de l'entre-deux-guerres : la LAURS ». On notera que Georges Pompidou et Maurice Schumann ont milité à la LAURS sensiblement à la même époque que Léo Hamon. Léo Hamon est resté fidèle à cet engagement de jeunesse, participant aussi aux activités, relevant pour l'essentiel de la sociabilité, de l'ALARS, c'est-à-dire d'une organisation réunissant des anciens du mouvement, parmi lesquels beaucoup de personnalités appartenant, de près ou de loin, aux réseaux proches de Pierre Mendès France.

¹³ Il n'est pas inutile de rappeler que Charles Rappoport, mieux informé que beaucoup d'autres de ce qui se passait en Union soviétique, a définitivement rompu avec le PC au cours de l'année 1938.

¹⁴ Petit détail révélateur : le 8 février 1945, Marcel Cachin notera dans ses carnets : « Hamon = Goldenberg ». cf. Marcel Cachin, *Carnets*, Tome IV couvrant la

ayant accepté de sauter le pas ne dépassait pas une petite vingtaine et que la liste comptait peu de figures de premier plan, les principales exceptions étant celles de Marcel Willard et de Joë Nordmann¹⁵.

Dans *Vivre ses choix*, Léo Hamon a fourni quelques explications, insistant, sans doute à juste titre, sur l'aspect familial des choses. Mais ces explications demeurent quand même un peu courtes. L'une des clés d'interprétation de la conduite politique ultérieure de l'intéressé n'a-t-elle pas consisté en effet à distinguer soigneusement la question des relations entretenues avec le PCF et la question des relations entre la France et l'Union soviétique ?

Une certaine « approche » de la vie publique

Pour conclure, il y a lieu de s'interroger, avec beaucoup de prudence, sur les liens existant entre :

- le processus, assez complexe, de formation qui vient d'être décrit ;
- et un certain nombre de traits de comportement repérables au cours de l'itinéraire emprunté après la guerre, c'est-à-dire quand l'intéressé est devenu un acteur politique au sens plein du terme.

Dans la droite ligne des observations dont on vient de faire état au cours de l'exposé, deux remarques peuvent être présentées à ce sujet.

période 1935-1947, édition établie sous la direction de Denis Peschanski, CNRS Éditions, 1997, p. 738.

¹⁵ Sur toute cette question, on se reportera à la thèse de doctorat en Histoire soutenue en décembre 2003 par Frederick Genevée à l'université de Bourgogne sous le titre *Le PCF et la Justice des origines aux années cinquante, organisation, conceptions, militants et avocats communistes face aux normes juridiques*, 2 volumes. Le second volume contient une série d'annexes biographiques, en particulier des notices consacrées à Léo Hamon (p. 618-619), à Ernest Lafont, à Joë Nordmann, à Jacques Sadoul (notice très fouillée, p. 636-638) et à Marcel Willard. Quelques renseignements concernant Maurice Hersant et ses relations, de part et d'autre de la guerre de 1939 à 1945, avec le réseau des avocats communistes qui devaient avoir souvent recours à lui pour les procédures « en cassation » (p. 433). Très fin connaisseur du monde du Palais, en relation de près ou de loin avec beaucoup de confrères liés aux formations d'extrême gauche, Alexandre Zevaës a proposé une estimation pour la fin de l'année 1934 : 20 avocats communistes, 80 socialistes SFIO (réunis dans un groupe animé par Maurice Delépine et le jeune Édouard Depreux) et 10 « papistes » (membres du parti d'Unité prolétarienne, animé par des dissidents du PC en voie de ralliement à la SFIO). Voir le numéro en date du 17 novembre 1934 de la publication *Le Cri du jour*.

Dans les années de son entrée dans l'enseignement supérieur et d'une évidente prise de distance par rapport au cercle des relations familiales, la façon de procéder de ce jeune homme habité par une grande curiosité intellectuelle témoigne de beaucoup d'éclectisme dans le choix des amitiés. De Philippe Barrès à Joë Nordmann, en passant par Edgar Faure, René Capitant ou Philippe Serre, le spectre est ici très large et fait fi autant des frontières idéologiques que d'éventuelles affiliations partisans. En examinant les choses d'un peu plus près, il est même possible de détecter une tendance à privilégier la fréquentation de personnalités engagées sur des chemins de traverse (René Capitant ou Philippe Serre) et/ou placées en position d'infléchir leur propre trajectoire (Edgar Faure, d'abord séduit par l'Action française, René Capitant, un temps proche de la nébuleuse gravitant autour de Georges Valois, pour ne rien dire des « patrons » qu'ont été les avocats-députés Gaston Bergery et Ernest Lafont).

Parallèlement, tout s'est passé comme si deux attirances avaient coexisté : l'attraction pour les petits groupes et les petits réseaux, agissant dans les interstices d'un système considéré comme bloqué, et celle des grandes organisations jugées capables de contribuer de manière efficace à l'évolution du système en question. On tient sans doute là la meilleure clef d'explication de l'adhésion paradoxale au parti communiste à l'époque du Front populaire, adhésion accompagnée comme on l'a vu d'un désir de ne pas se lier totalement les mains. Les deux tentations se retrouveront tout au long de sa carrière.

Pour conclure tout à fait, on se contentera d'ajouter que ces notations quelque peu impressionnistes ne sauraient faire oublier l'importance décisive des choix effectués en 1940 et de l'engagement dans la Résistance.

La Résistance

Diane DE BELLESCIZE

Université de Paris II

Dire que Léo Hamon est un intellectuel relève de la banalité. Mais au fond, tel était peut-être le trait dominant de son caractère. Lecteur infatigable et d'une curiosité intellectuelle insatiable, il aimait par-dessus tout les livres, à tel point que ses chers livres faillirent lui valoir de sérieux ennuis en 1941. Les pseudonymes qu'il choisit à cette époque témoignent de son ouverture intellectuelle et humaine exceptionnelle, mais également de son engagement et de son action dans la Résistance. Il y eut d'abord à Toulouse les personnages de Balzac et de Victor Hugo, Grandet et Prouvaire, et par la suite à Paris les solitaires de Port-Royal, Saint Cyran, Hamon et Sacy¹. Léo Hamon adoptera le reste de sa vie le nom de Hamon, qu'il transmettra à ses enfants en 1944.

Retracer l'itinéraire de Léo Hamon pendant la guerre, c'est avant tout décrire son engagement et son action dans la résistance, mais également évoquer ses convictions intellectuelles, politiques et morales vues à travers le prisme de ses amitiés, qu'il s'agisse de la période de la guerre ou de ses orientations quant aux questions d'avenir².

L'engagement et l'action dans la Résistance

Deux lieux symboliques, Toulouse et la Région 4, puis Paris, avec plusieurs passages par Lyon, et si l'on tente de résumer ce long cheminement résistant jusqu'à la Libération, trois engagements phares après une première

¹ L'abbé de Saint Cyran, directeur spirituel de la Communauté des religieuses de Port-Royal ; Jean Hamon, médecin ; Louis-Isaac Le Maître de Sacy.

² Sources utilisées : interview de Léo Hamon en octobre 1972 ; DVD 1, 2, 3, 4 au Centre d'Histoire de Sciences Po (Paris) ; Léo Hamon, *Vivre ses choix*, Paris, Robert Laffont, 1991.